

PUBLIE LES MARDI & VENDREDI DE CHAQUE SEMAINE ANNONCES

Le Moniteur Acadien

PUBLIE LES MARDI & VENDREDI DE CHAQUE SEMAINE ABONNEMENT

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES

"NOTRE LANGUE, NOTRE RELIGION ET NOS COUTUMES."

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE

Shédiac, N. B., Mardi, 21 Juin 1892.

VOL. XXV.—No. 99

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER, SHÉDIAC, N. B.

Dr L. J. BELLIVAU, SHÉDIAC, N. B.

FRED. J. WHITE, M. D., C. M. McGILL, L. R. C. P., London.

Dr ED. T. GAUDET, MEMRAMOOC.

Dr A. A. LEBLANC, MÉDECIN-CHIRURGIEN, ARICHAT, — CAP-BRETON

Dr E. H. LEGER, MÉDECIN ET CHIRURGIEN, BOUCOTUQUE, N. B.

Dr THOS. J. BOURQUE, (ANCIEN BUREAU DU DEL LANDRY) RICHIBOUCTOU, — N. B.

A. D. RICHARD, L.L.B., AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC., DORCHESTER, N. B.

POIRIER & McCULLY, AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS, BUREAUX: — MONCTON et SHÉDIAC.

W. A. RUSSELL, AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE, COLLECTEUR, ETC, SHÉDIAC, N. B.

EDOUARD CIRQUARD, AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC., MONCTON, N. B.

Hanington & Teed, PROCUREURS-AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC., DORCHESTER, N. B.

ARTH. N. CHARTERS, AVOCAT, BROWN'S BLOCK, — MAIN ST., MONCTON, N. B.

Francis L. Theal, Pépiniériste et marchand de Arbres fruitiers & d'ornement, Plantes, Arbustes, &c., SUSSEX, N. B.

JACOB H. HEBERT, SHÉDIAC, N. B., FERD. S. GALLANT, GRANDE DIGUE.

ADRESSES D'AFFAIRES

UNION HOTEL, Main Street, Moncton, N. B.

Z. M. LEGER, HORLOGER ET BIJOUTIER, Bloc Victoria, Grand'Rue, MONCTON.

Agence d'Assurance Generale Compagnies d'Assurance contre les Accidents, sur la Vie et contre le Feu représentées

Propriétés de Fermes assurées à bas prix. J. McC. Snow, Agent.

Compagnie d'Assurance Incendie sur la Vie, l'Ontario.

Ed. Girouard, Agent, Boute 118, Moncton, N. B.

ASSURANCE, Alphonse T. LeBlanc, AGENT D'ASSURANCE, DUPUIS' CORNER, — N. B.

FACTRIE DE CHAUSSURES DE SACKVILLE.

ABNER SMITH.

A. M LEGER, HORLOGER et BIJOUTIER, SHÉDIAC, N. B.

Regardez ! Regardez !

CHAUSSURES !

Le Manque de Sommeil

Envois des milliers de personnes, chaque année, dans les hospices d'aliénés; et les médecins disent que cette affliction augmente d'une manière alarmante.

Le Rev. T. G. A. Coté, agent de la "Mass. Home Missionary Society," écrit que son estomac était en désordre, son sommeil très souvent agité et son sang manifestement impur; mais qu'une cure par l'usage de la Salsaparille d'Ayer...

William F. Bowker, Erie, Pa., a été guéri de son état nerveux et de son insomnie en prenant de la Salsaparille d'Ayer...

Ayer's Sarsaparilla, l'écrit par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens. Prix \$1; six francs, \$6.

AVERTISSEMENT

CHAUSSURES !

L'IVROGNERIE.

SES PLAIES ET SES RAVAGES. (Suite.)

30 Remarquons qu'il n'est pas seulement la question des heures de ces orgies où, dans la fièvre et le délire de l'ivresse, les cheveux éparés, les yeux malades, la langue embarassée, les pas errants à l'aventure, l'ivrognerie ressemble à quelque chose qui n'a plus de nom dans aucune langue, n'étant ni un homme ni même une brute, puisque celle-ci, bien autrement sage, sait s'arrêter à la limite de ses besoins; nous ne voulons pas parler non plus de ces moments où dans le paroxysme de ses excès, c'est un lion déchaîné ou un loup rugissant qui menace de tout dévorer, faisant fuir tout ce qui l'environne et menaçant de ses fureurs une femme et des enfants craintifs.

Oh ! que jamais tu ne me dises que, pour aller au cabaret, tu n'es pas pour cela livré à l'habitude de l'ivrognerie; car combien à ton âge qui, après en avoir dit autant, sont devenus esclaves de ce vice honteux, le scandale de leur patrie et la désolation de toute une famille.

Oh ! que jamais tu ne me dises que, pour aller au cabaret, tu n'es pas pour cela livré à l'habitude de l'ivrognerie; car combien à ton âge qui, après en avoir dit autant, sont devenus esclaves de ce vice honteux, le scandale de leur patrie et la désolation de toute une famille.

Oh ! que jamais tu ne me dises que, pour aller au cabaret, tu n'es pas pour cela livré à l'habitude de l'ivrognerie; car combien à ton âge qui, après en avoir dit autant, sont devenus esclaves de ce vice honteux, le scandale de leur patrie et la désolation de toute une famille.

Oh ! que jamais tu ne me dises que, pour aller au cabaret, tu n'es pas pour cela livré à l'habitude de l'ivrognerie; car combien à ton âge qui, après en avoir dit autant, sont devenus esclaves de ce vice honteux, le scandale de leur patrie et la désolation de toute une famille.

Oh ! que jamais tu ne me dises que, pour aller au cabaret, tu n'es pas pour cela livré à l'habitude de l'ivrognerie; car combien à ton âge qui, après en avoir dit autant, sont devenus esclaves de ce vice honteux, le scandale de leur patrie et la désolation de toute une famille.

Oh ! que jamais tu ne me dises que, pour aller au cabaret, tu n'es pas pour cela livré à l'habitude de l'ivrognerie; car combien à ton âge qui, après en avoir dit autant, sont devenus esclaves de ce vice honteux, le scandale de leur patrie et la désolation de toute une famille.

Oh ! que jamais tu ne me dises que, pour aller au cabaret, tu n'es pas pour cela livré à l'habitude de l'ivrognerie; car combien à ton âge qui, après en avoir dit autant, sont devenus esclaves de ce vice honteux, le scandale de leur patrie et la désolation de toute une famille.

Oh ! que jamais tu ne me dises que, pour aller au cabaret, tu n'es pas pour cela livré à l'habitude de l'ivrognerie; car combien à ton âge qui, après en avoir dit autant, sont devenus esclaves de ce vice honteux, le scandale de leur patrie et la désolation de toute une famille.

Oh ! que jamais tu ne me dises que, pour aller au cabaret, tu n'es pas pour cela livré à l'habitude de l'ivrognerie; car combien à ton âge qui, après en avoir dit autant, sont devenus esclaves de ce vice honteux, le scandale de leur patrie et la désolation de toute une famille.

Oh ! que jamais tu ne me dises que, pour aller au cabaret, tu n'es pas pour cela livré à l'habitude de l'ivrognerie; car combien à ton âge qui, après en avoir dit autant, sont devenus esclaves de ce vice honteux, le scandale de leur patrie et la désolation de toute une famille.

Oh ! que jamais tu ne me dises que, pour aller au cabaret, tu n'es pas pour cela livré à l'habitude de l'ivrognerie; car combien à ton âge qui, après en avoir dit autant, sont devenus esclaves de ce vice honteux, le scandale de leur patrie et la désolation de toute une famille.

Oh ! que jamais tu ne me dises que, pour aller au cabaret, tu n'es pas pour cela livré à l'habitude de l'ivrognerie; car combien à ton âge qui, après en avoir dit autant, sont devenus esclaves de ce vice honteux, le scandale de leur patrie et la désolation de toute une famille.

Oh ! que jamais tu ne me dises que, pour aller au cabaret, tu n'es pas pour cela livré à l'habitude de l'ivrognerie; car combien à ton âge qui, après en avoir dit autant, sont devenus esclaves de ce vice honteux, le scandale de leur patrie et la désolation de toute une famille.

Oh ! que jamais tu ne me dises que, pour aller au cabaret, tu n'es pas pour cela livré à l'habitude de l'ivrognerie; car combien à ton âge qui, après en avoir dit autant, sont devenus esclaves de ce vice honteux, le scandale de leur patrie et la désolation de toute une famille.

Oh ! que jamais tu ne me dises que, pour aller au cabaret, tu n'es pas pour cela livré à l'habitude de l'ivrognerie; car combien à ton âge qui, après en avoir dit autant, sont devenus esclaves de ce vice honteux, le scandale de leur patrie et la désolation de toute une famille.

Oh ! que jamais tu ne me dises que, pour aller au cabaret, tu n'es pas pour cela livré à l'habitude de l'ivrognerie; car combien à ton âge qui, après en avoir dit autant, sont devenus esclaves de ce vice honteux, le scandale de leur patrie et la désolation de toute une famille.

Oh ! que jamais tu ne me dises que, pour aller au cabaret, tu n'es pas pour cela livré à l'habitude de l'ivrognerie; car combien à ton âge qui, après en avoir dit autant, sont devenus esclaves de ce vice honteux, le scandale de leur patrie et la désolation de toute une famille.

Oh ! que jamais tu ne me dises que, pour aller au cabaret, tu n'es pas pour cela livré à l'habitude de l'ivrognerie; car combien à ton âge qui, après en avoir dit autant, sont devenus esclaves de ce vice honteux, le scandale de leur patrie et la désolation de toute une famille.

Oh ! que jamais tu ne me dises que, pour aller au cabaret, tu n'es pas pour cela livré à l'habitude de l'ivrognerie; car combien à ton âge qui, après en avoir dit autant, sont devenus esclaves de ce vice honteux, le scandale de leur patrie et la désolation de toute une famille.

Oh ! que jamais tu ne me dises que, pour aller au cabaret, tu n'es pas pour cela livré à l'habitude de l'ivrognerie; car combien à ton âge qui, après en avoir dit autant, sont devenus esclaves de ce vice honteux, le scandale de leur patrie et la désolation de toute une famille.

Oh ! que jamais tu ne me dises que, pour aller au cabaret, tu n'es pas pour cela livré à l'habitude de l'ivrognerie; car combien à ton âge qui, après en avoir dit autant, sont devenus esclaves de ce vice honteux, le scandale de leur patrie et la désolation de toute une famille.

Oh ! que jamais tu ne me dises que, pour aller au cabaret, tu n'es pas pour cela livré à l'habitude de l'ivrognerie; car combien à ton âge qui, après en avoir dit autant, sont devenus esclaves de ce vice honteux, le scandale de leur patrie et la désolation de toute une famille.

Consécration de Mgr Emard.

VALLEYFIELD, 10.—Toute la ville est en fête. Une foule immense remplit les rues. Toute la population et un concours considérable d'étrangers venus de partout prennent part à la réjouissance.

Le prélat, de la Société des Artisans-Canadiens français, les élèves des Frères, les membres des différents associations de la ville.

Les évêques qui assistaient à la cérémonie sont MM. SS. Fabre, Roine, Moreau et Walsh. Il y avait aussi au moins 150 prêtres.

S. G. Mgr Fabre prit place au siège pontifical, entouré de tous les dignitaires ecclésiastiques présents.

Après lecture, par M. l'abbé Archambault, de l'archevêché de Montréal, du décret papal constituant le nouvel évêché de Valleyfield, M. Sullivan, maire de Valleyfield, au milieu du silence religieux de l'immense assemblée qui remplissait l'église, lut à Mgr Emard, en français, une adresse de bienvenue, lui exprimant, au nom de tous ses concitoyens, protestants comme catholiques, la joie de tout le diocèse, l'amour et la vénération qu'on portait au nouveau prélat et la reconnaissance que la population portait au Souverain Pontife, qui a appelé au trône épiscopal un aussi digne ministre de Dieu.

Mgr Emard répondit, en français d'abord, puis en anglais avec l'éloquence que chacun reconnaît au vénérable évêque.

Il remercia ses diocésains de leurs bons sentiments et dit en substance qu'il voulait être pour son diocèse, citoyen et évêque.

Comme citoyen, il travaillerait avec toute l'énergie dont il est capable au progrès matériel et moral du diocèse, à développer ses ressources, à accroître sa prospérité, à la rendre heureuse et riche.

Comme évêque, il s'appliquerait à faire le bonheur de ses ouailles, à maintenir entre elles la paix, l'union et l'amitié, donnant à tous, sans distinction de nationalité et de race, son travail et ses efforts comprenant que l'évêque doit être tout à tous, et que la mission de l'Église est une mission de paix et d'harmonie.

Après cette démonstration, l'on se sépara pour se préparer aux fêtes de demain et admirer la magnifique illumination de la ville.

NOTES AGRICOLES.

Un cheval de ferme doit être actif et intelligent, ceux qui n'ont pas ces deux qualités ne sont pas des animaux qui conviennent à un cultivateur intelligent.

On ne saurait commencer trop tôt à faire l'éducation d'un poulain. Plus on le prend jeune pour l'instruire, mieux on y réussit. Dès les premiers jours de son existence il faut l'habituer à la compagnie des hommes et à ne pas se soucier de l'appareil d'un être humain. Pour cela, il faut le flatter et lui donner toute sorte de marques d'affection. Un poulain qui a été élevé de cette manière se laisse plus tard mettre la bride et le harnais sans faire la moindre résistance.

Il y a bien des raisons pour lesquelles un cheval doit être étrillé régulièrement. Un homme qui se respecte ne néglige jamais de prendre son bain, ou au moins de se laver. Lorsqu'il ne le fait pas, il devient tout autre homme, à la fois au point de vue moral et au point de vue physique. Si un homme reste longtemps sans se baigner, comme cela arrive à ceux qui sont en captivité, la malpropreté est alors cause que l'esprit et le cœur s'épuisent et que le respect de soi-même disparaît.

Le même phénomène se produit chez un cheval qu'on n'étrille pas; car c'est surtout par propreté qu'on donne de l'étrille à son cheval. De plus, quand on l'étrille comme il faut, le cheval conserve mieux son humeur vive et son feu, ainsi que sa belle apparence.

Généralement on engage un homme pour étriller les chevaux; mais il y a un avantage à faire cette opération soi-même. Quand le maître étrille son cheval lui-même, il gagne sa confiance et son affection. Tous les animaux domestiques, depuis le serin jusqu'au cheval, aiment à se faire frictionner la tête; quand vous brossez doucement la tête du cheval, vous le voyez s'appuyer la tête sur sa crèche et fermer les yeux à la manière d'un animal qui est content.

Souvent celui qui étrille un cheval manque de soins et fait mal à son animal en passant l'étrille durement sur les parties osseuses, sur les oreilles et sur les yeux.

Un cheval qu'on étrille de cette façon se défie de la main de l'homme et s'empresse de lever la tête très haute dès qu'il sent l'étrille. C'est quand on vient pour lui mettre la bride qu'on souffre le plus de cette mauvaise habitude.

Celui qui veut conquérir l'affection de son cheval doit lui brosser la tête avec une brosse assez raide, mais pas trop raide, brochant vigoureusement autour de la gueule. Ce brossage doit être fait avec beaucoup de soins.

Le corps de l'animal doit être étrillé avec l'étrille métallique, ou avec une brosse raide, de façon à enlever toute la poussière. Quand le cheval a été bien étrillé, il a le poil lisse et luisant et, comme dit un anglais, il se trouve bien comme un homme qui sort de la boutique de son barbier.

Minard's Liniment est le meilleur. Vous faut-il des chemises, des collets, des faux-cols, des poignets? Venez voir chez O. M. MELANSON.

PARLEMENT FEDERAL

Ottawa, 13.

En réponse à M. Chiquette, sir John Thompson a dit, cette après-midi, que le gouvernement savait qu'il s'était écoulé plus de douze mois entre les deux dernières sessions de la législature du Québec, mais qu'il n'y avait eu aucune correspondance de ce sujet entre le gouvernement et le lieutenant-gouverneur.

La Chambre s'est ensuite formée et a discuté sur le bill de refonte de la loi criminelle. A certains moments il y avait tout au plus vingt députés dans la chambre. La discussion sur ce bill n'offre que peu d'intérêt et la chaleur est suffoquante.

A six heures la séance est levée. A la séance du soir, la Chambre a repris la discussion sur le bill de redistribution.

M. Somerville a condamné le bill et montré, comme M. Davin, des cartes aux dessins excentriques représentant les nouveaux comtés.

M. Somerville a terminé en proposant que la deuxième lecture du bill n'ait pas lieu parce que la redistribution des sièges aurait dû être limitée aux provinces où elle était rendue nécessaire par le recensement.

M. Allan (South Essex) et Dawson (Addington) ont appuyé l'amendement.

A onze heures et quart, M. Mills a proposé l'ajournement du débat et la Chambre s'est ajournée.

Ottawa, 13 juin.

La discussion a été reprise par M. Mills, sur le bill de redistribution.

M. Mills dit l'objection constitutionnelle soulevée par M. Davies, et soutient que le parlement est obligé de suivre la lettre même de la constitution à propos de la redistribution des sièges. Il n'approuve pas l'idée de donner aux villes toute la représentation à laquelle leur population leur donnerait droit. Les grandes villes sont toujours amplement représentées en parlement. Il

Printemps
Printemps
Printemps

La grande question qui se pose devant tout le monde à l'heure qu'il est, c'est: où allons-nous acheter nos marchandises du printemps?

CONTINUEZ:

Venant de terminer l'étalage de nos nouvelles marchandises du printemps, je suis en mesure d'offrir à mes pratiques, que je remercie bien cordialement pour le bienveillant patronage dont elles m'ont honoré par le passé,

L'Assortiment le plus Complet

qui ait jamais été vu en cette ville, et à des prix qui défient toute compétition.

Le plus beau lot de

Etoffes à Robes

que j'ai jamais exhibé, dans toutes les couleurs, de 10cts à \$1.20 la verge

Un lot immense

D'INDIENNES

derniers patrons, de 6 à 24cts.

Guillaumes, Tweeds, Flanellettes, Pantalonnages, Chemisages, Worsteds noir, Impermeables,

Pour dames et messieurs, à des prix convenant à toutes les bourses.

Assortiment complet de

Chaussures, Peintures, Huiles, Papier goudronné, Papier non-goudronné.

Mon stock de

GROCERIES

y compris Fleur, Farine, Chaux, etc. est au complet, et je sollicite respectueusement une visite de la part des acheteurs

Nous nous faisons un plaisir de montrer nos marchandises.

NOUBLIEZ POINT L'ANCIENNE PLACE.

Melanson
Melanson
Melanson

condamne le bill parce qu'il est contraire aux précédents anglais, à la pratique suivie en Angleterre. Les lignes municipales des comtés ne devaient pas être brisées. Il désapprouve complètement le bill parce qu'il est un attentat à la constitution et n'a en vue que d'obtenir un avantage de parti. Le gouvernement aurait dû accepter l'idée d'une conférence pour établir les bases et principes du bill de redistribution.

M. Davies succède à M. Mills. Il étudie les effets du bill au sujet de l'île du Prince-Edouard. Il dit que dans la division que l'on a faite des comtés, dans cette île, le gouvernement n'a eu en vue que de le chasser, lui et le député de Queens, du parlement. On a ajouté à son comité des électeurs conservateurs détachés des comtés voisins qui l'on abandonné aux libéraux, pour arriver au résultat en vue qui est d'être dans l'île trois conservateurs et deux libéraux.

Le gouvernement n'a pas respecté les limites municipales des comtés et a parqué les libéraux dans deux circonscriptions et les conservateurs dans trois.

M. Macdonald, de l'île du Prince-Edouard, répond à M. Davies. Il dit que les amis politiques de M. Davies ont fait un gerrymander bien plus accentué en faveur du parti libéral, dans la législature provinciale, avec le résultat que ce parti a pu saisir le pouvoir par une voix de majorité et gouverner ainsi.

Un deuxième lecture du bill, qui est adoptée par 37 voix contre 40.

En comité, M. Mills prétend que la représentation de la Colombie Anglaise doit être réduite par ce bill, comme l'est celle de l'île du Prince-Edouard. Par la clause 146 de l'acte de l'Amérique du Nord, la Colombie est admise dans la Confédération, sujette aux conditions de cet acte. Or, le principe reconnu par l'acte impérial est celui de la représentation de chaque province, en proportion de sa population.

Sir John Thompson dit qu'en vertu des termes du traité entre la Colombie et le Canada, cette province doit avoir six députés, et pas moins. Cela a été une des clauses du traité. Sa représentation, par ce traité, peut être augmentée après chaque recensement, mais il n'est pas dit qu'elle sera diminuée; les mots "ajustée aux conditions de cet acte" ne sont pas incompatibles avec l'arrêté du conseil de Sa Majesté, qui a fixé la représentation de la Colombie à 6 députés.

Le comité adopte la première clause du bill, et lève séance.

La Chambre adopte ensuite les amendements apportés par le Sénat au bill modifiant l'acte du Revenu de l'Intérieur, et vote la deuxième lecture du bill modifiant l'acte des brevets.

La Chambre s'ajourne ensuite.

Numéro Illustré.

Aux amis du Moniteur Acadien et au public en général.

Nous sommes en mesure d'annoncer le succès définitif du NUMÉRO ILLUSTRÉ que nous projetons pour célébrer le 25e anniversaire de la fondation du MONITEUR.

Nous pouvons dès maintenant promettre aux patrons de cette publication à peu près 120 illustrations. Ce numéro broché, dont le format sera environ 12 pouces—sera imprimé sur papier de luxe et contiendra environ 48 pages. Les portraits seront reproduits d'après le système de photographie demi-ton, qui est le plus rapproché possible et qui est aussi fidèle que la photographie.

En un mot ce sera un ALBUM à peu près complet de notre clergé et de nos principaux citoyens.

Chacun de nos vieux abonnés, dont l'abonnement sera payé jusqu'au 1er janvier prochain, en recevra un exemplaire gratuit à titre de cadeau.

Les abonnés qui nous doivent et qui nous paieront les arriérés et six mois d'avance d'ici à trois semaines auront droit à un exemplaire gratuit.

On voudra bien se presser, car l'impression étant très dispendieuse, nous limiterons le tirage au nombre de ceux qui se seront mis en règle avec l'administration dans le délai fixé.

Ceux qui désirent se procurer des exemplaires de ce numéro illustré voudront bien nous adresser leurs commandes sans délai. Nous les laisserons avoir aux souscripteurs au prix modique de 50 cents.

AVIS

Ayant de fortes sommes à payer dans le cours des mois de juin et juillet, ceux qui me doivent pour soins professionnels sont priés de régler leurs comptes sans délai. Ce faisant ils obligeront beaucoup.

Leur dévoué serviteur, Dr. THOS. J. BOURQUE, Richibouctou, 3 juin 1892—ac

—K. D. C. guérit positivement la dyspepsie, demandez un échantillon gratuit à la Compagnie K. D. C., New-Glasgow, N. E.

Minard's Linninet est le meilleur.

Vous faut-il des chemises, des collets, des faux-cols, des poignets? Venez voir chez O. M. MELANSON.

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Dorénavant l'abonnement au MONITEUR ACADIEN, quand il ne sera pas payé d'avance, ou dans le premier mois, sera comme suit: Dans les Clubs \$1.25 par année; Hors les Clubs 2.00

Sur les adresses imprimées, nos abonnés peuvent constater où ils en sont avec nous. Exemple: Pascal Léger 1270

Les chiffres qui suivent le nom indiquent la date jusqu'à laquelle l'abonnement est payé. Dans le cas contraire, il y a un an d'arriéré.

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAU, 21 JUIN 1892

Nous venons de recevoir un charmant pamphlet intitulé: "PANEYRIQUE DE L'ABBÉ JEAN MANDÉ SIGOGNE, missionnaire français à la Baie Ste-Marie, depuis 1799 jusqu'en 1844." Discours prononcé par le R. P. F. Bourgeois, End., professeur au Collège Ste-Anne, N. E., le 19 mai 1892, lors de la translation des restes de l'abbé Sigogne sous le monument qui porte son nom, dans le parterre du Collège Ste-Anne."

Imprimé, sur beau papier, aux ateliers de L'Évangéline, cette brochure de 36 pages devrait se trouver dans toutes les familles acadiennes. Ce style concis et charmant qui lui est propre la vie et les œuvres de l'auteur de la Baie Ste-Marie, et nous devons nos félicitations à l'auteur d'avoir eu l'heureuse idée de réunir en brochure ces pages éloquentes qui payaient à la mémoire de ce grand prêtre français le jour de la translation de ses restes.

Nos meilleurs remerciements à l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire.

Discours de l'hon. Sénateur Poirier

Sur la question d'un juge catholique au Nouveau-Brunswick, prononcé au Sénat le 6 juin courant.

(Traduit de l'anglais.)

(Suite et Fin.)

Quand la dernière vacance est survenue à la Cour Suprême, par suite de la mort du juge Wetmore, il s'est présenté plusieurs candidats. M. l'abbé Bourgeois retrace dans ce style concis et charmant qui lui est propre la vie et les œuvres de l'auteur de la Baie Ste-Marie, et nous devons nos félicitations à l'auteur d'avoir eu l'heureuse idée de réunir en brochure ces pages éloquentes qui payaient à la mémoire de ce grand prêtre français le jour de la translation de ses restes.

Nous sommes en mesure d'annoncer le succès définitif du NUMÉRO ILLUSTRÉ que nous projetons pour célébrer le 25e anniversaire de la fondation du MONITEUR.

Nous pouvons dès maintenant promettre aux patrons de cette publication à peu près 120 illustrations. Ce numéro broché, dont le format sera environ 12 pouces—sera imprimé sur papier de luxe et contiendra environ 48 pages.

Nous pouvons dès maintenant promettre aux patrons de cette publication à peu près 120 illustrations. Ce numéro broché, dont le format sera environ 12 pouces—sera imprimé sur papier de luxe et contiendra environ 48 pages.

Nous pouvons dès maintenant promettre aux patrons de cette publication à peu près 120 illustrations. Ce numéro broché, dont le format sera environ 12 pouces—sera imprimé sur papier de luxe et contiendra environ 48 pages.

Nous pouvons dès maintenant promettre aux patrons de cette publication à peu près 120 illustrations. Ce numéro broché, dont le format sera environ 12 pouces—sera imprimé sur papier de luxe et contiendra environ 48 pages.

Nous pouvons dès maintenant promettre aux patrons de cette publication à peu près 120 illustrations. Ce numéro broché, dont le format sera environ 12 pouces—sera imprimé sur papier de luxe et contiendra environ 48 pages.

Nous pouvons dès maintenant promettre aux patrons de cette publication à peu près 120 illustrations. Ce numéro broché, dont le format sera environ 12 pouces—sera imprimé sur papier de luxe et contiendra environ 48 pages.

Nous pouvons dès maintenant promettre aux patrons de cette publication à peu près 120 illustrations. Ce numéro broché, dont le format sera environ 12 pouces—sera imprimé sur papier de luxe et contiendra environ 48 pages.

Nous pouvons dès maintenant promettre aux patrons de cette publication à peu près 120 illustrations. Ce numéro broché, dont le format sera environ 12 pouces—sera imprimé sur papier de luxe et contiendra environ 48 pages.

Nous pouvons dès maintenant promettre aux patrons de cette publication à peu près 120 illustrations. Ce numéro broché, dont le format sera environ 12 pouces—sera imprimé sur papier de luxe et contiendra environ 48 pages.

Nous pouvons dès maintenant promettre aux patrons de cette publication à peu près 120 illustrations. Ce numéro broché, dont le format sera environ 12 pouces—sera imprimé sur papier de luxe et contiendra environ 48 pages.

Nous pouvons dès maintenant promettre aux patrons de cette publication à peu près 120 illustrations. Ce numéro broché, dont le format sera environ 12 pouces—sera imprimé sur papier de luxe et contiendra environ 48 pages.

n'était pas par là lésé. La devise de François 1er "Le droit d'un autre citoyen commence" était la sienne. C'est politique, tout le monde l'admettra, je crois, a produit d'excellents résultats. Elle a surtout maintenu l'union entre les divers éléments dont se compose notre population, et donné satisfaction à toutes les classes de notre société.

Je récite ici que M. Landry a eu la promesse d'une promotion, et je crois que les documents dont je demande la production établiront ce fait.

Comme je l'ai dit précédemment, l'existe au Nouveau-Brunswick un grand mécontentement, tout près d'éclater en manifestations, chez une partie de la population; mais le mouvement a été contenu jusqu'ici. C'est que, voyez-vous, notre peuple réclame la nomination de l'un des siens à la cour suprême, et le réclame du gouvernement libéral-conservateur. Et voici pourquoi: Vous savez tous quelle mesure de justice qu'il sollicite aujourd'hui, attend que les hauts places de la justice du gouvernement au pouvoir; et qui choisit son personnel parmi ceux qui ont bien mérité du pays, mais surtout de la patrie; pourvu toutefois que le candidat ait qualité à bien remplir l'emploi. Or, en jetant les yeux sur les deux partis politiques, les catholiques du Nouveau-Brunswick reconnaissent tout de suite qu'ils n'ont guère de chances d'obtenir des libéraux la mesure de justice qu'ils sollicitent aujourd'hui, attendu que les Français appuient presque tous le parti conservateur. Il en a été ainsi depuis la confédération. Sur les seize députés qui représentent ici ma province, les catholiques en ont quatre, tous partisans du cabinet actuel. De 1878 à 1882, alors que Sir Leonard Tilley était le seul ministre du Nouveau-Brunswick, ses seuls partisans, excepté pour le comté de Kings, se concentraient dans les comtés français de Victoria, Kent et Gloucester.

Partout ailleurs le gouvernement récompense ses amis en appelant aux hautes positions les plus méritants d'entre eux, quand il devient nécessaire, comme dans le cas présent, de remplir des vacances. Pourquoi cette exception dans le cas des catholiques du Nouveau-Brunswick et dans leur cas uniquement? Pourquoi les exclure? Pourquoi les ignorer?

Je ne dis pas que le système de ne nommer que les partisans politiques aux hautes charges soit le meilleur. Mais puisque c'est l'habitude suivie en notre pays, pourquoi ne pas l'appliquer à tout le monde? Il peut se faire que ce mode de recrutement ne vaille pas mieux que le système d'élection des juges, suivi aux États-Unis. Mais encore une fois, puisque c'est notre système, je voudrais savoir ce qui empêche que tous ne puissent en jouir également.

Les catholiques de la province appartiennent à la catégorie des politiciens méritants pour occuper impartialement les fonctions judiciaires. N'avez-vous jamais été frappé, comme je l'ai été pour ma part, du fait que certains juges gardent sur le banc une portion de leurs anciennes attaches politiques, tandis que d'autres s'en débarrassent presque complètement? Mon expérience sur ce sujet me porte à croire que le candidat ou le politicien malheureux conserve ses partis pris et ses préjugés politiques plus longtemps que celui qui n'a pas de fiel à avaler, ni de vengances à exercer. Je puis nommer deux juges de la cour suprême du Nouveau-Brunswick qui ont occupé des positions analogues à celles que M. Landry a occupées, et qui ont fait ensuite de très-excellents juges. Alors pourquoi les récompenses du gouvernement sont-elles refusées à M. Landry, qui a à son crédit tant de services politiques, qui est un juriste aussi fort et qui est sous tous les autres rapports aussi digne et compétent que ses anciens collègues?

J'ai dit en commençant que le mécontentement qui se manifestait chez nous n'était pas sorti des voies constitutionnelles. Laissez-moi lire quelques phrases d'articles de nos journaux pour montrer ce que j'en tends. C'est un correspondant du Moncton Times qui parle: "On nous dit que nous faisons appel aux préjugés? Jamais! Nous faisons appel aux intérêts de race ignorés et fâchés aux pieds. Nous faisons appel aux droits nationaux et aux privilèges que l'on nous refuse, et rien de plus." Tel est le caractère de l'agitation. Mais que le gouvernement poursuive cette politique qui nous a exclus par le passé, et aujourd'hui encore nous excluons systématiquement et de parti-pris des fonctions judiciaires, je ne dis pas que nos gens, voyant qu'ils ne pensent obtenir justice du gouvernement, ne dans la mesure permise par nos lois, qu'autre manière quand l'occasion s'en offrira. Mais tel n'est pas le résultat que je désire. Le résultat que nous devrions tous nous efforcer d'obtenir, c'est de rendre justice quand elle est demandée dans les formes voulues, et lorsque, comme dans le cas présent, justice est doublement due.

Convent N. D. du Sacré Cœur, Memramook.

La sortie des élèves, à cette institution à lieu ce matin, le 21 juin, à neuf heures.

On trouvera la liste des prix dans une autre colonne.

Convent Notre-Dame du Sacré-Cœur, St-Joseph, N. B.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX.

Couronnes d'honneur.—Décernées aux demoiselles Ida LeBlanc, Joséphine Fitzgerald, Alvin Léger, Euphémie Richard, Léonie Richard, Céline O'Keefe, Philomène LeBlanc.

Médaille d'or.—Offerte par le Très Rév. C. LeBlanc, C. S. C., supérieur du collège St-Joseph, N. B.—Décernée comme prix d'excellence pour l'Instruction religieuse, à Mlle Euphémie Richard, Collège Bridges, Gold Medal—Donated by Mrs. P. A. Landry, Dorchester, N. B.—Awarded for Proficiency in Music to Miss Nellie Gallagher, Moncton, N. B.

Silvers Medal—Donated by Sister M. Cleophas, St-Joseph, N. B.—Awarded for Etiquette equally merited by Misses Ida LeBlanc and Joséphine Fitzgerald.

Peinture—1er prix, Nellie Gallagher, 2e Sylvia Chapman.

Dessin—1er prix, Laura McManus, 2e Clémentine LeBlanc.

Piano—1er prix, Nellie Gallagher, 2e Céline O'Keefe, 3e Sylvia Chapman.

Économie domestique—1er prix Clémentine LeBlanc, 2e Laura McManus, 3e Joséphine Fitzgerald et Euphémie Richard, 3e Ida LeBlanc et Alvin Léger.

Étiquette—1er prix, Ida LeBlanc et Joséphine Fitzgerald, 2e Clémentine LeBlanc et Euphémie Richard, 3e Céline O'Keefe et Alvin Léger.

Musique vocale—1er prix Euphémie Richard et Joséphine Fitzgerald, 2e Léonie Richard et Léonie Bourque, 3e Mathilde Babin et Théoasie Sonier.

PREMIÈRE CLASSE FRANÇAISE. Instruction religieuse—1er prix Euphémie Richard, 2e L. Richard, 3e Em. Gaudet et Viz. Léger, 4e L. Bourque et Alvin Léger.

Deux. Div.—1er prix A. Bellevue et Clémentine LeBlanc, 2e P. LeBlanc et Ex. Landry, 3e Estélie Gaudet et Joséphine LeBlanc.

Lecture.—1er prix Euphémie Richard, 2e C. LeBlanc et Al. Richard, 3e L. Richard, 4e Viz. Léger.

Deux. Div.—1er prix Ex. Gaudet, 2e Virginie Gaudet et Em. Gaudet, 3e A. Gaudet et Ina Bourgeois.

Écriture.—1er prix A. Bellevue, 2e C. LeBlanc et L. Richard, 3e A. Léger et Léonie Bourque.

Deux. Div.—1er prix Ida LeBlanc et Ph. LeBlanc, 2e Ex. Landry, 3e Nellie Gaudet et J. LeBlanc, 4e Ina Bourgeois.

Grammaire et Orthographe.—1er prix Euphémie Richard, 2e Léonie Richard et Em. Gaudet, 3e Viz. Léger et Alvin Léger.

Deux. Div.—1er prix Adeline Bellevue et Clémentine LeBlanc, 2e Philomène LeBlanc et E. Landry, 3e Ida LeBlanc et Gaudet et Léonie Bourque.

Troisième Div.—1er prix Jos. LeBlanc et T. Sonier, 2e Viz. Gaudet et Ina Bourgeois, 3e Albina Gaudet et Ina Bourgeois.

Analyse grammaticale et logique.—1er prix E. Richard et Em. Gaudet, 2e Léonie Richard et Viz. Léger, 3e Alvin Léger.

Analyse grammaticale.—1er prix Clémentine LeBlanc et Adeline Bellevue, 2e P. LeBlanc et Estélie Gaudet, 3e Exilda Landry et L. Bourque.

Deux. Div.—1er prix J. LeBlanc et Théoasie Sonier, 2e V. Gaudet et A. Gaudet, 3e V. Gaudet et Eugénie Comeau.

Chimie.—1er prix L. Richard, 2e Exp. Richard, 3e Em. Gaudet.

Primes de Style et analyse littéraire.—1er prix V. Léger et Em. Gaudet, 2e Exp. Richard, 3e Léonie Richard et Alvin Léger.

Histoire de France.—1er prix Em. Gaudet, 2e Léonie Richard, 3e Exp. Richard, 4e Viz. Léger.

Convent Notre-Dame du Sacré-Cœur, St-Joseph, N. B.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX.

Couronnes d'honneur.—Décernées aux demoiselles Ida LeBlanc, Joséphine Fitzgerald, Alvin Léger, Euphémie Richard, Léonie Richard, Céline O'Keefe, Philomène LeBlanc.

Médaille d'or.—Offerte par le Très Rév. C. LeBlanc, C. S. C., supérieur du collège St-Joseph, N. B.—Décernée comme prix d'excellence pour l'Instruction religieuse, à Mlle Euphémie Richard, Collège Bridges, Gold Medal—Donated by Mrs. P. A. Landry, Dorchester, N. B.—Awarded for Proficiency in Music to Miss Nellie Gallagher, Moncton, N. B.

Silvers Medal—Donated by Sister M. Cleophas, St-Joseph, N. B.—Awarded for Etiquette equally merited by Misses Ida LeBlanc and Joséphine Fitzgerald.

Peinture—1er prix, Nellie Gallagher, 2e Sylvia Chapman.

Dessin—1er prix, Laura McManus, 2e Clémentine LeBlanc.

Piano—1er prix, Nellie Gallagher, 2e Céline O'Keefe, 3e Sylvia Chapman.

Économie domestique—1er prix Clémentine LeBlanc, 2e Laura McManus, 3e Joséphine Fitzgerald et Euphémie Richard, 3e Ida LeBlanc et Alvin Léger.

Étiquette—1er prix, Ida LeBlanc et Joséphine Fitzgerald, 2e Clémentine LeBlanc et Euphémie Richard, 3e Céline O'Keefe et Alvin Léger.

Musique vocale—1er prix Euphémie Richard et Joséphine Fitzgerald, 2e Léonie Richard et Léonie Bourque, 3e Mathilde Babin et Théoasie Sonier.

PREMIÈRE CLASSE FRANÇAISE. Instruction religieuse—1er prix Euphémie Richard, 2e L. Richard, 3e Em. Gaudet et Viz. Léger, 4e L. Bourque et Alvin Léger.

Deux. Div.—1er prix A. Bellevue et Clémentine LeBlanc, 2e P. LeBlanc et Ex. Landry, 3e Estélie Gaudet et Joséphine LeBlanc.

Lecture.—1er prix Euphémie Richard, 2e C. LeBlanc et Al. Richard, 3e L. Richard, 4e Viz. Léger.

Deux. Div.—1er prix Ex. Gaudet, 2e Virginie Gaudet et Em. Gaudet, 3e A. Gaudet et Ina Bourgeois.

Écriture.—1er prix A. Bellevue, 2e C. LeBlanc et L. Richard, 3e A. Léger et Léonie Bourque.

Deux. Div.—1er prix Ida LeBlanc et Ph. LeBlanc, 2e Ex. Landry, 3e Nellie Gaudet et J. LeBlanc, 4e Ina Bourgeois.

Grammaire et Orthographe.—1er prix Euphémie Richard, 2e Léonie Richard et Em. Gaudet, 3e Viz. Léger et Alvin Léger.

Deux. Div.—1er prix Adeline Bellevue et Clémentine LeBlanc, 2e Philomène LeBlanc et E. Landry, 3e Ida LeBlanc et Gaudet et Léonie Bourque.

Troisième Div.—1er prix Jos. LeBlanc et T. Sonier, 2e Viz. Gaudet et Ina Bourgeois, 3e Albina Gaudet et Ina Bourgeois.

Analyse grammaticale et logique.—1er prix E. Richard et Em. Gaudet, 2e Léonie Richard et Viz. Léger, 3e Alvin Léger.

Analyse grammaticale.—1er prix Clémentine LeBlanc et Adeline Bellevue, 2e P. LeBlanc et Estélie Gaudet, 3e Exilda Landry et L. Bourque.

Deux. Div.—1er prix J. LeBlanc et Théoasie Sonier, 2e V. Gaudet et A. Gaudet, 3e V. Gaudet et Eugénie Comeau.

Chimie.—1er prix L. Richard, 2e Exp. Richard, 3e Em. Gaudet.

Primes de Style et analyse littéraire.—1er prix V. Léger et Em. Gaudet, 2e Exp. Richard, 3e Léonie Richard et Alvin Léger.

Histoire de France.—1er prix Em. Gaudet, 2e Léonie Richard, 3e Exp. Richard, 4e Viz. Léger.

Convent Notre-Dame du Sacré-Cœur, St-Joseph, N. B.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX.

Couronnes d'honneur.—Décernées aux demoiselles Ida LeBlanc, Joséphine Fitzgerald, Alvin Léger, Euphémie Richard, Léonie Richard, Céline O'Keefe, Philomène LeBlanc.

Médaille d'or.—Offerte par le Très Rév. C. LeBlanc, C. S. C., supérieur du collège St-Joseph, N. B.—Décernée comme prix d'excellence pour l'Instruction religieuse, à Mlle Euphémie Richard, Collège Bridges, Gold Medal—Donated by Mrs. P. A. Landry, Dorchester, N. B.—Awarded for Proficiency in Music to Miss Nellie Gallagher, Moncton, N. B.

Silvers Medal—Donated by Sister M. Cleophas, St-Joseph, N. B.—Awarded for Etiquette equally merited by Misses Ida LeBlanc and Joséphine Fitzgerald.

Peinture—1er prix, Nellie Gallagher, 2e Sylvia Chapman.

Dessin—1er prix, Laura McManus, 2e Clémentine LeBlanc.

Piano—1er prix, Nellie Gallagher, 2e Céline O'Keefe, 3e Sylvia Chapman.

Économie domestique—1er prix Clémentine LeBlanc, 2e Laura McManus, 3e Joséphine Fitzgerald et Euphémie Richard, 3e Ida LeBlanc et Alvin Léger.

Étiquette—1er prix, Ida LeBlanc et Joséphine Fitzgerald, 2e Clémentine LeBlanc et Euphémie Richard, 3e Céline O'Keefe et Alvin Léger.

Musique vocale—1er prix Euphémie Richard et Joséphine Fitzgerald, 2e Léonie Richard et Léonie Bourque, 3e Mathilde Babin et Théoasie Sonier.

PREMIÈRE CLASSE FRANÇAISE. Instruction religieuse—1er prix Euphémie Richard, 2e L. Richard, 3e Em. Gaudet et Viz. Léger, 4e L. Bourque et Alvin Léger.

Deux. Div.—1er prix A. Bellevue et Clémentine LeBlanc, 2e P. LeBlanc et Ex. Landry, 3e Estélie Gaudet et Joséphine LeBlanc.

Lecture.—1er prix Euphémie Richard, 2e C. LeBlanc et Al. Richard, 3e L. Richard, 4e Viz. Léger.

Deux. Div.—1er prix Ex. Gaudet, 2e Virginie Gaudet et Em. Gaudet, 3e A. Gaudet et Ina Bourgeois.

Écriture.—1er prix A. Bellevue, 2e C. LeBlanc et L. Richard, 3e A. Léger et Léonie Bourque.

Deux. Div.—1er prix Ida LeBlanc et Ph. LeBlanc, 2e Ex. Landry, 3e Nellie Gaudet et J. LeBlanc, 4e Ina Bourgeois.

Grammaire et Orthographe.—1er prix Euphémie Richard, 2e Léonie Richard et Em. Gaudet, 3e Viz. Léger et Alvin Léger.

Deux. Div.—1er prix Adeline Bellevue et Clémentine LeBlanc, 2e Philomène LeBlanc et E. Landry, 3e Ida LeBlanc et Gaudet et Léonie Bourque.

Troisième Div.—1er prix Jos. LeBlanc et T. Sonier, 2e Viz. Gaudet et Ina Bourgeois, 3e Albina Gaudet et Ina Bourgeois.

Analyse grammaticale et logique.—1er prix E. Richard et Em. Gaudet, 2e Léonie Richard et Viz. Léger, 3e Alvin Léger.

Analyse grammaticale.—1er prix Clémentine LeBlanc et Adeline Bellevue, 2e P. LeBlanc et Estélie Gaudet, 3e Exilda Landry et L. Bourque.

Deux. Div.—1er prix J. LeBlanc et Théoasie Sonier, 2e V. Gaudet et A. Gaudet, 3e V. Gaudet et Eugénie Comeau.

Chimie.—1er prix L. Richard, 2e Exp. Richard, 3e Em. Gaud

BAUME NASAL... NE FAILLIT JAMAIS GUERIR LE RHUME DE CERVEAU ET LE CATARRHE

Collège Saint-Joseph MEMRAMOOC, N. B.

PROSPECTUS I.—Cet établissement est sous la direction des Religieux de Ste. Croix. II.—Les maîtres qui y sont enseignés forment deux cours distincts: le cours commercial et le cours classique. Le cours commercial comprend quatre années; le cours classique est de cinq ans.

Le Beau Temps! Les Belles Marchandises!

Le Bon Marche! Le bon temps est arrivé avec le printemps, et les belles marchandises et le bon marché sont arrivés à Collège Bridge, au magasin général

Edouard Sonier. Marchandises Sèches, Etouffés à Robes, Tweeds, Indiennes, etc., Groceries, Farine, Thé, Melasse, Chaussures,

Gale! Gale! Ceux qui sont atteints de cette maladie devraient essayer

L'ONGUENT de Lawton CONTRE LA GALE. Cet onguent est un remède sûr et prompt.

A. G. LAWTON, Chimiste et Droguiste, SHEDDIAK, N. B.

GENUINE HOLLANDS... KIDERLEN'S... Demandez le GEN PUR de KIDERLEN. Il n'y a pas son pareil pour faire des remèdes, et a été couronné des plus hautes médailles. Es vente partout.

T. WILLIAM BELL, 88 PRINCE WILLIAM STREET, ST. JOHN, - - - N. B.

COGNAC VIEUX. Vieille Fine Champagne. RECOMMANDÉ À L'USAGE DES FAMILLES.

EDOUARD ROUMILHAC, Seul agent importateur pour le Canada, 17 ET 19 RUE ST. JEAN, - - - QUEBEC 9 juin 1892.—6m

FEUILLETON

LES MAGIENNES D'Aujourd'hui

XIV LA TOILETTE DE CORALY. (SUITE.)

—Oh! d'avance nous nous déclarons vaincus, dit le pince-nez; mais chacun à sa vocation, vous n'en avez pas pour le tir... Peut-être vous êtes plus fort à l'écriture?

—J'avoue, reprit Théobald, que l'écriture manque à mon éducation... Mon temps se trouve tellement pris par la Bourse, les courses, les paris... —Eh bien! vrai, mon cher, dit le pince-nez, ce n'est prudent. Si vous négligez ainsi le tir et l'écriture, je vous engage à ne pas avoir de duel.

Cette phrase fut un trait de lumière pour Mme Mélusine qui ne perdit pas un mot de la conversation. —Quel espoir inattendu! pensait-elle. Au premier duel, il est perdu. Pendant ce temps, le colonel s'occupait dans le salon, et maudissait sa femme qui s'éternisait avec sa toilette et ses chiffons. Le colonel oubliait que les chiffres tiennent une grande place dans l'influence des femmes.

—Eh bien! quand cela serait, dit le colonel, il se sera peut-être trouvé en enfer dans la maison du jardinier, et se sera mis à hurler pour qu'on la lui ouvre. —Je vais voir cela! dit Stella. —O! Mademoiselle! je vous en supplie, s'écria Faustin en allant à elle, pour l'amour de nos palmipèdes, de nos quadrupèdes, de nos échassiers empailés, n'amenez pas Hercule! il les culbaterait d'un revers de sa botte. Ce serait un carnage, il y aurait non du sang, mais de la paille et de l'éponge répandue.

—Stella se rendit à cette raison et Faustin qui, en parlant, avait offert le bras à Yolande s'empressa de retourner à elle. Il était dans le ravissement; ils suivaient une belle allée au tapis de mousse, au milieu d'un cortège de sauterelles, moins légers que la jeune fille. Ses yeux ravis erraient de la taille fine d'Yolande à celle d'une grue; il s'ensuivait doucement avec sa bien-aimée, tout en regardant une abeille qui faisait son miel, en bonne ménagère, allait à ses provisions, et pendant que l'amour lui sonnait dans le cœur ses plus brillantes fanfares, il écoutait la musique des bourdons qui se mettaient en campagne, comme les fibres et les tambours de tous ces régiments d'insectes.

—Ainsi, disait Faustin à Yolande, vous serez ma femme, ma femme adorée... dans trois semaines au plus maintenant. —Dans trois semaines, répéta un écho. —Ils se retournaient; cet écho qui avait le regard louche et le nez crochu, regarda Mme Mélusine. —Ces chères enfants, leur dit-elle avec son sourire le plus emmiellé. —Cette bonne Mme Mélusine, dit Yolande, comme elle m'aime, et comme elle sera joyeuse de notre mariage.

—Pendant que Faustin et Yolande causaient radieusement, que les trois amis de Théobald parlaient entre eux de leurs beautés bohémiques; que le colonel conduisait la marche d'un air triomphant; que Stella qui s'occupait de tout le monde, rayonnait de la joie de son père, devenu zoologiste enthousiaste, ou courait avec Benjamin, Coraly, uniquement occupée d'élucider, comme de la chose la plus précieuse du monde, causait en minaudant avec Théobald, sans s'apercevoir qu'il était importun, les suivait en papillonnant. Comme la jeune femme l'avait prévu, son peigne trop chargé laissait échapper un blond fardeau. Elle fit semblant d'être toute confuse, ramassa son peigne et releva vivement ses cheveux; mais ce court instant suffit pour en attester la beauté et la vérité. Théobald s'extasia d'autant plus sur la chevelure de Coraly qu'il savait que Bohéma avait une natte faussée et un chignon faux. Quant à M. Despinois, il se laissa

prendre dans ce filet blond, comme un gros papillon qu'il était. Après les cheveux, ce fut le tour du pied. Le peignoir qui s'ouvrait sur une élégante jupe de dessous, aux petits volants gaufrés voltigeait complaisamment. Il est bien entendu que cette jupe de dessous était un peu courte. M. Despinois déclara qu'un tel pied dans une telle pantoufle, était le chef-d'œuvre de la nature dans le chef-d'œuvre du cordonnier.

Théobald s'extasia aussi sur ce petit pied, qu'il déclara être de la paire des charmes andalous, et il se souvint que Bohéma avait de gros pieds sur lesquels elle s'appuyait ainsi solidement qu'une colonne sur sa base. Avec tous ces savants manèges, Coraly s'empara peu à peu du cœur de Théobald, et menaçait sérieusement de l'enlever tout à fait à la reine des Bohêmes.

Mais Mme Mélusine, à laquelle aucune remarque maligne n'échappait, avait lancé un regard louche du côté de Coraly: elle avait vu et compris toutes ces petites ruses de coquetterie; elle avait entendu les madrigaux de Théobald. Or, elle savait que l'esprit du sportsman était une terre sèche et aride, où le madrigal fleurissait rarement; elle vit poindre une passion qui lui donnait une soudaine espérance. Le colonel était l'ami de M. de Vallerau, et si Théobald compromettait la jeune femme, on pouvait tout attendre, non-seulement de l'indignation du vieillard, mais encore de la fureur du mari.

LA SŒUR DE CHARITÉ I

Non habebis deos alienos coram me. —La veille de Solferino, vers le soir, une dizaine de sœurs grises traversaient le camp. Leur marche involontairement ralentie, leurs vêtements poudreux atestaient un long voyage: elles arrivaient de France.

A quelques pas en avant, l'une des saintes filles qui semblait guider les autres, s'en distinguait par une taille plus élevée, par un pas plus ferme et plus calme. Ce devait être une supérieure. Elle paraissait jeune encore, et, malgré sa pâleur, elle était encore très-belle. Sœur Thérèse! répétaient avec une pieuse vénération tous ceux qui avaient fait la campagne de Crimée.—C'est la sœur Thérèse!

Elle atteignit un monticule, sur lequel causaient quelques officiers de chasseurs à pied; ils se levèrent tous, se découvrirent. Sœur Thérèse passa suivie de ses compagnes. Les officiers reformèrent leur groupe à l'exception de deux jeunes capitaines qui restèrent debout, un peu à l'écart des autres. Le premier, un Breton nommé Kerkadec, semblait en proie à une émotion profonde, et les yeux fixés vers le tournant de la route où venait de disparaître la sœur Thérèse, il était devenu presque aussi pâle qu'elle; il était immobile et comme pétrifié, avec une larme roulant sur chaque joue.

—Kerkadec, dit enfin son compagnon qui l'observait, mais qu'as-tu donc? —Moi, rien... rien! répondit-il du ton de quelqu'un qui se réveille en sursaut et veut garder son secret. —Pais, comme se ravisant tout à coup. —Beaudoin, fit-il, tu es mon ami, n'est-ce pas. —Pour toute réponse, Beaudoin tendit franchement la main à Kerkadec. —Viens, reprit celui-ci, cherchons quelque endroit où personne ne peut nous entendre. Il faut que tu saches tout, mais toi seul, il le faut!

Déjà le Breton, de plus en plus ému, se dirigeait vers un coteau dénudé, solitaire. La nuit approchait, déjà pailletée de ci et de là de quelques étoiles. Le ciel était d'un bleu sombre, la chaleur accablante encore. Pas un souffle d'air; un vague et lointain murmure comparable à celui de la mer. C'était le bruit du camp qui s'endormait. Ses tentes blanchâtres s'étendaient à perte de vue dans toutes les directions sur toutes les éminences on voyait se dessiner la silhouette d'une sentinelle. Parfois un feu qui s'allumait, un roulement de tambour, le pas d'une patrouille, un cri de ralliement le refrain d'une chanson. Tel était le tableau; mais il y planait quelque chose de lourd, d'orageux, de sinis-

tre... C'était la veille d'une bataille. Kerkadec se laissa tomber sur une terre et parut un instant se recueillir et commença ainsi:

II

—Ta t'es souvent raillé de moi penchant à la mélancolie, de ma tristesse Tu n'en étonneras plus, lorsque je t'aurai raconté l'histoire de ma vie. Je n'ai pas connu ma mère, elle mourut comme je venais de naître; et j'avais six ans tout au plus quand mon père alla la rejoindre. Ces choses-là ne font pas l'humeur gaie, vois-tu bien?

—Un de mes oncles fut mon tuteur; c'était un vieux célibataire, assez égoïste, et qui n'aimait pas les enfants. Par bonheur, nous avions pour voisin, à Saint-Malo, un digne maître-pilote, dont la famille était nombreuse et la maison franchement hospitalière. Le père Penhoël, c'était son nom, avait quatre fils et une fille.

L'aîné des garçons ne comptait guère plus de quinze ans; les deux suivants étaient à peu près de mon âge. Quant à la fillette, une année de moins que moi, une année de plus que le dernier de ses frères qui, de nom comme de fait, était le Benjamin de la famille. Dès le matin j'allais chez Penhoël et n'en revenais guère que le soir. J'étais pour ainsi dire comme un sixième enfant de la maison: moi aussi j'appelais Yvonne ma sœur. Yvonne c'était la fille du pilote. Quelles bonnes et joyeuses parties nous faisons dans sa vieille maison de bois, sur les romparts ou sur la grève! Oh! c'est pour moi comme un paradis que ces souvenirs-là.

Je ne tardai pas à m'en voir exilé cependant; il me fallut entrer au collège de Rennes, où mon tuteur venait de m'obtenir une bourse comme fils d'ancien militaire; cette bourse constituait pour moi tout l'héritage paternel. Ce fut un jour de grand désespoir que celui des adieux. Mais au bout d'une année, lorsqu'arrivèrent les vacances, quelle joie de se revoir enfin, quel bonheur de passer un mois tous ensemble, un mois comme ceux d'autrefois! Il est vrai que maintenant l'ainé des Penhoël Corentin, faisait déjà son apprentissage maritime avec son père, il devait être pilote comme lui.

Quant au second, qui se nommait Gabriel, il allait entrer au petit séminaire; et se destinait à l'état ecclésiastique. Il en serait de même pour Benjamin que pour Gabriel, et de même pour Brienc, le troisième, que pour Corentin. C'était un usage immémorial, une sorte de loi parmi les Penhoël, que l'aîné fut pilote, que le second fut prêtre, et ainsi de suite des autres frères, afin que tous se dévouassent chrétiennement, les uns au service de Dieu, les autres au salut des matelots. Pour ce qui était des filles, elles au moins sur deux se faisaient religieuses.

Une sainte famille que celle-là, une famille vraiment bretonne. Le jour même où Gabriel partait pour le séminaire, Corentin s'en allait en mer affronter sa première tempête. Bien que très-impressionnés tous les deux, Corentin n'avait pas peur, Gabriel ne pleurait pas. —Chacun son devoir, se dirent-ils en se serrant la main. A la fin des vacances suivantes, une scène à peu près semblable se renouvelait entre Brienc et Benjamin; celui-ci s'en allait avec le séminariste Gabriel, celui-là remplaçait comme mousse son frère Corentin, déjà devenu le matelot du père.

Rien de touchant, je le répète, comme cette famille où chacun avait son rôle marqué d'avance, et l'acceptait avec une simplicité vraiment héroïque. Il y avait déjà longtemps que la mère Penhoël était morte, et que sa fille bien qu'enfant encore, la remplaçait comme maîtresse de maison. Il en résulta pour elle une sorte de gravité précoce et quasiment maternelle. A l'entendre de sa première communion, Yvonne avait déjà l'air d'une femme.

Je crois la voir encore, avec son costume breton, presque toujours de couleur sombre, et sa grande coiffe malouine, aussi blanche que la neige. Soit qu'elle se rendit à l'église avec une allure chastement réservée, soit que d'un pas actif et lesté, elle allât aux provisions, chacun la regardait passer avec un étonnement admiratif, avec un respectueux sourire. Dans la maison, elle savait entretenir un ordre admirable, et tous ses frères lui obé-

issaient aveuglément, voire même le père, auquel parfois, le dimanche, elle ne craignait pas de faire un doigt-de-morale à l'endroit de la sobriété; c'était elle qui tenait la bourse.

A CONTINUER.

CHEMIN DE FER Le Pacifique Canadien.

4 EXCURSIONS A Bon Marche

Nord-Ouest Canadien! DE TOUS LES POINTS DES PROVINCES MARITIMES, Devront se mettre en route les 13, 20 et 27 Juin, et le 18 Juillet 1892.

Billet-bons pour le retour jusqu'aux 24 et 31 juillet, et 7 et 28 août 1892. Pour le taux du passage et autres renseignements, s'adresser à l'agent de billets le plus voisin de vous. LE CHEMIN DE FER LE PACIFIQUE CANADIEN recommande aux passagers d'acheter leur billet à ST-JEAN de la LISIÈRE COUËTÉ, vu que des chars existants les attendront à St-Jean pour les transporter. D. McNICOLL, C. E. McPHERSON, Agent Général des Passagers, MONTREAL, 8 juin 1892.—3.

A. S. POIRIER

600 bons chapeaux de paille

Je ne tardai pas à m'en voir exilé cependant; il me fallut entrer au collège de Rennes, où mon tuteur venait de m'obtenir une bourse comme fils d'ancien militaire; cette bourse constituait pour moi tout l'héritage paternel. Ce fut un jour de grand désespoir que celui des adieux. Mais au bout d'une année, lorsqu'arrivèrent les vacances, quelle joie de se revoir enfin, quel bonheur de passer un mois tous ensemble, un mois comme ceux d'autrefois!

Il est vrai que maintenant l'ainé des Penhoël Corentin, faisait déjà son apprentissage maritime avec son père, il devait être pilote comme lui. Quant au second, qui se nommait Gabriel, il allait entrer au petit séminaire; et se destinait à l'état ecclésiastique. Il en serait de même pour Benjamin que pour Gabriel, et de même pour Brienc, le troisième, que pour Corentin. C'était un usage immémorial, une sorte de loi parmi les Penhoël, que l'aîné fut pilote, que le second fut prêtre, et ainsi de suite des autres frères, afin que tous se dévouassent chrétiennement, les uns au service de Dieu, les autres au salut des matelots. Pour ce qui était des filles, elles au moins sur deux se faisaient religieuses.

Rien de plus? A. S. POIRIER

Nouvelle? la Dernière

Savez-Vous Hareng du Printemps

Ceux qui auraient besoin, pour aboite de hareng, de hareng bien saisi, en bulk, livré à bord des bâtiments ou des chars, à Sippagan, peuvent s'adresser à P. J. McNALLY, Sippagan, N. B. 28 avril 1892.—2 m.

UNION HOTEL

Ayant récemment acheté l'Hôtel-Union, j'annonce respectueusement au public que je suis en mesure de recevoir les pensionnaires avec plus d'avantages que jamais. Une bonne table en rapport avec l'établissement. Paul D. Léger, Propriétaire, SHEDDIAK, N. B. 6 juin 92.

Charles A. Dickie, (Successeur de DICKIE FRERES)

MARCHAND GENERAL DE Ferronneries y compris fournitures de voitures, Fer en barre, Acier, Farine, Moulée, Son, Groceries, Faïence, Verreries, et Nouveautés de tout genre, &c Grand'Rue, - Shediac, 1 mars 92.